

## Informations de base

**2011/0154(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Directive

Coopération judiciaire pénale: droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et des procédures relatives au mandat d'arrêt européen, et droit de communiquer après l'arrestation

Voir aussi [2013/0409\(COD\)](#)

**Subject**

7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale

Procédure terminée